



agrée au titre de la protection de l'environnement

« protéger la nature, c'est protéger l'homme »

Le 3 avril 2023

**Objet : classement du site du « Vallée de la seine - Marais-Vernier »  
Contribution à l'enquête publique**

**Monsieur le Commissaire-enquêteur**

Notre association Estuaire SUD a montré dès sa création en 2000 tout l'intérêt qu'elle portait à la protection du patrimoine naturel, et tout particulièrement à la préservation des zones humides. L'action que nous avons menée afin de sauvegarder la plaine alluviale de Honfleur à Berville l'atteste incontestablement : après un long contentieux tranché finalement par le Conseil d'Etat, les 700 hectares de ce territoire ont été classés Natura 2000 et transférés au Conservatoire du Littoral, et bénéficient maintenant d'une gestion adaptée

**Cette démarche nous confère une forte légitimité à nous exprimer sur  
le projet de classement du site du Marais-Vernier .**

Ce territoire – exceptionnel par ses caractéristiques paysagères et naturelles abritant une biodiversité ( faune et flore) de premier plan et un bâti historique remarquable relativement préservé - bénéficie déjà de nombreux classements : Natura 2000, ZPS, site inscrit, Ramsar, biotope...

Afin de renforcer la préservation de cet espace menacé par le mitage urbain et le risque de dégradation de la qualité du bâti mais aussi par l'évolution de pratiques agricoles non conformes au respect des spécificités de cette boucle de la seine aux caractéristiques historiques et scientifiques si affirmées,

**nous sommes favorables au classement du site**

dans le contexte actuel de la nécessité affichée de protection de la biodiversité, cette démarche de classement relève de l'intérêt général. Il est regrettable que la moitié des communes concernées ( dont le Marais-Vernier ) n'ait pas intégré cette valeur en émettant un avis défavorable. Il reste probablement beaucoup de pédagogie à développer par les services de l'Etat afin d'associer les décideurs locaux à une démarche gagnant-gagnant .

**la préservation du site du Marais-Vernier l'exige !**

en souhaitant avoir attiré votre attention, et avec mes meilleurs sentiments,

Claude BLOT  
Président d'honneur de Estuaire SUD